

Burundi : les blessures du génocide de 1972 exigent une thérapie longue et délicate

@rib News, 29/04/2014 Introduction À la méditation sur la «Nécessité de faire le deuil» Intervention faite le 29 avril 2014 dans la salle de la Paroisse du Saint Esprit, Place Martin Luther King, 1 À 1070 Bruxelles (Anderlecht) Par Joseph Ntamahungiro. Bien chers amis rassemblés ici ce soir pour commémorer le 42^e anniversaire du génocide contre les Hutu du Burundi de 1972, je voudrais juste dire un petit mot en guise de lancement de notre méditation centrée sur la «Nécessité de faire le deuil». «Chaque homme que je rencontre est un drame humain». Sans aucune hésitation, j'applique à nous Burundais ce terrible constat du philosophe français Gabriel Marcel en affirmant que «Chaque Burundais est un drame humain».

En effet, comme le révèle le psychiatre Sylvestre Barancira[1], «le Burundi d'aujourd'hui est couvert de charniers disséminés sur l'ensemble du territoire au gré des événements sanglants et des massacres de masse depuis les années 1965 jusqu'à nos jours (â€). Des milliers de familles décimées et de corps de disparus n'ont toujours retrouvés. Les victimes ont été hâtivement enterrées dans des fosses communes[2], jetées dans des latrines, dans l'eau, dans les marais ou dans la brousse (â€). De nombreuses victimes, hommes, femmes et enfants, ont disparu dans l'anonymat le plus complet et les responsables politiques se disputent toujours pour reconnaître ce qui s'est passé, désigner les coupables, rassurer les innocents et redonner l'espoir au pays (â€)». Conséquence dramatique : des milliers de Burundais n'ont pas pu faire le deuil de leurs morts et enfuissent leurs souffrances «au plus profond de leur être», tentant d'essayer de vivre, mais cela est impossible. En effet, «selon les croyances traditionnelles des Burundi, les esprits des morts laissés sans sépulture sont vindicatifs et reviennent hanter les vivants et provoquer divers malheurs, dont certaines maladies et la folie (â€). Les esprits des morts laissés sans sépulture, jetés en pleine nature et livrés aux charognards sont des esprits sauvages. Ils cherchent sans cesse à nuire aux vivants par rancune de n'avoir pas bénéficié de l'intégration sociale dans les rituels funéraires qui fondent l'unité des morts et l'immortalité des ancêtres à travers les descendants». «C'est dans ce contexte, continue le Dr Barancira que l'on peut observer des états dépressifs, des psychoses réactionnelles et des névroses traumatiques qui s'accompagnent de sentiments de culpabilité et de retour des esprits des morts qui crient vengeance sur leurs enfants accusés d'avoir nié les rituels funéraires». «Nous avons là, dit-il, l'une des principales explications de la dépression mentale en tant que trouble de l'identité dans la culture burundaise». Le Dr cite comme exemple le cas de «jeunes filles qui tombaient par terre, étaient animées de contorsions spectaculaires et proféraient des propos mystérieux dans un état second, se relayant les unes les autres pour entrer en crise devant des adultes sidérés qui faisaient cercle autour d'elles» [3]. On pourrait sans doute multiplier les exemples. Un autre phénomène qui montre que le pays sombre dans l'abîme est que, au pire des violences meurtrières qui ont déchiré le Burundi, «les Hutu et les Tutsi partagent plus comme auparavant les fêtes familiales et le deuil. Dans certaines régions du pays les cimetières des deux principales ethnies burundaises sont désormais séparés». Dans cet ordre d'idées, ce n'est pas le Dr Emmanuel Ntakarutimana (OP) qui minimisera les souffrances vécues par le peuple burundais. Permettez-moi de citer presque toute son introduction à l'ouvrage intitulé «Les traumatismes de guerre au Burundi» [4] publié en janvier 2002 par le Centre Ubuntu qu'il a fondé le 1er janvier 2002. Il écrit ceci : «Avec tout ce que notre pays a vécu ces quarante dernières années, on ne s'imagine pas avec clarté les séquelles psychosociales incrustées dans le cœur des citoyens. Des millions de gens dans ce pays ont beaucoup souffert, et souvent de façon répétitive. Des millions ont été profondément blessés. Des millions ont été témoins directs ou indirects de choses atroces. Et le climat qui a prévalu permettait même pas l'organisation du deuil psychologique normal pour la santé mentale. Les événements traumatiques sont des événements inattendus, incontrôlables et accompagnés d'une forte menace pour soi-même et pour ses proches. Le traumatisme psychologique est un phénomène qui se déroule dans le psychisme sous l'impact d'un événement potentiellement traumatisant. Il produit l'effroi et la frayeur. Le traumatisme est l'incidence dans le psychisme d'un événement, habituellement soudain et inattendu, parfois cumulatif, dont l'importance soulève une réaction émotionnelle intense et déborde au moins momentanément les possibilités de défense, de maîtrise et de l'intégration du sujet, laissant une trace pathogène par le bouleversement qu'il entraîne. Notre CENTRE UBUNTU mené dernièrement une recherche sur le traumatisme dans le pays en prenant l'échantillon de la commune Itaba, province Gitega, de la commune Ruhororo en province Ngozi, de la commune Musigati en province Bubanza, de la commune Makamba en Province Makamba et de la Province Mwaro. Le constat nous est apparu de façon très claire. Nous vivons une société profondément blessée, et les blessures historiques exigent la création de structures appropriées qui pourront alors entreprendre une thérapie longue et délicate. Il serait important de donner aux gens la possibilité de raconter les projets et les combats qu'ils ont nourris, les frustrations et les espoirs qu'ils ont eus. Ils témoignent des harcèlements, des étouffements, des jugements sommaires et des tortures qu'ils ont connus, souvent de la part d'institutions très respectables. Ils vont parler des figures qui entourent les emprisonnements injustes qui ont sévi et des jugements rendus sans défense ni assistance. Ils vont pouvoir raconter ce qu'ils ont enduré dans les camps de regroupements. Ils vont parler des massacres des leurs, souvent dans des conditions d'une violence dévorante dans sa déshumanisation. C'est aussi une œuvre de thérapie qui, même partant de la colère, développe le refus de l'impunité. Ces témoignages devraient augmenter notre sens de responsabilité devant l'Histoire (â€). Mais tout ceci exige un profond enracinement moral dont le mobile n'est pas la vengeance, mais la construction ensemble d'un avenir commun ensemble. La clé ici est de construire la sécurité sur le principe que ce qui concerne tout le monde doit être discuté ensemble en évitant qu'il y en ait qui s'arrogent le droit de finir qui est voyou et qui ne l'est pas. Comme le dit le philosophe juif Paul Ricœur, il s'agit de redécouvrir fondamentalement le visage de l'autre qui nous oblige toujours. Et nous conduit au principe de ne pas chercher à humilier l'autre mais de l'amener à redevenir humain». Du point de vue purement humain justement, la première démarche de cette thérapie est la pratique du deuil. En effet, comme l'écrit Melchior Mukuri[5]. «La mort a toujours donné lieu à des rituels dont certains ont une fonction sociale importante pour

la famille qui a perdu un de ses membres ainsi que pour la communauté. L'exemple le plus explicite est le deuil. Pendant ces périodes de dures épreuves, on assiste à une inversion des activités et des us et coutumes : interdiction de cultiver, de manger du sel, etc. Des gestes de solidarité se manifestent. Les participants au deuil ne sont pas que des proches de la personne défunte, tous les voisins se sentent dans l'obligation de prendre part sous peine d'être la risée d'être considérés comme des gens associables. Le rituel permet à la famille endeuillée d'être consolée, de courage, de constater qu'elle est soutenue. En témoignage de convivialité, les gens apportent des boissons qu'ils consomment lors du deuil. Une personne passe ses nuits avec la famille endeuillée pour l'encadrer, et ne rentrera chez elle qu'au moment de la levée partielle du deuil (gutanga amasuka : donner les houes) qui autorise le retour aux activités habituelles. Lors de la levée définitive du deuil, on assiste également à des témoignages de solidarité envers la famille endeuillée. En effet, lors des allocutions de circonstance on insiste sur le soutien et l'encadrement dont elle bénéficie ; on invite les gens présents à cultiver l'esprit. La levée du deuil est une occasion de régler les comptes que la personne défunte a contractés envers les tiers ainsi que les dettes à son égard. Le deuil présente donc un aspect libérateur, notamment au moment de la levée définitive, alors que le mort passe dans un autre univers. D'ordinaire éloigné des vivants, il est néanmoins censé intervenir dans la vie des membres de sa famille. Cet esprit que les organisateurs de cette veillée ont choisi de remettre à chacun d'entre vous trois textes qui vous aideront à faire ce cheminement. En effet, compte tenu de la situation qui est là, maintenant, nous ne pouvons malheureusement pas pratiquer le deuil comme cela devrait être. Nous vous invitons donc à changer sur ce thème et de nous proposer des voies et moyens qui nous permettront, par exemple l'année prochaine, de vivre vraiment le deuil pendant au moins deux à trois jours, dans un cadre approprié. Nous espérons que la lecture de ces documents, maintenant et chez vous, vous inspirera des actions futures que nous allons aussi porter dans notre prière liturgique de tout à l'heure. Je vous remercie. [1] Sylvestre Barancira, «Burundi : La crise politico-ethnique et le travail du deuil», RCN Justice et Démocratie, Bujumbura, Bulletin 4^{ème} trimestre 2005, 4 p. Barancira est psychiatre, coordonnateur de projets pour le Burundi de l'ONG belge RCN Justice et Démocratie. [2] Bien que l'Accord recommande l'identification et la protection des fosses communes, rien n'a encore été fait dans ce sens. Les fosses communes les plus citées sont celles de Rumonge, Kamenge, Buterere, Kivyuka, près de la rivière Ruvubu (Gitega) [3] Sylvestre Barancira, article cité [4] Centre UBUNTU, «Les traumatismes de guerre au Burundi. Cas des Communes Itaba, Musigati et Ruhororo issues respectivement des Provinces Gitega, Bubanza et Ngozi», Bujumbura, Janvier 2007, 114 p. [5] Melchior Mukuri, «Recours à la pratique du deuil», Texte publié dans Cahiers d'études africaines [En ligne], 173-174 | 2004, mis en ligne le 08 mars 2007 URL 1) «Ces morts sont toujours présents. Ceux qui les ont tués en ont peur et on fait tout pour qu'on n'en parle pas. Mais ces morts réclament reconnaissance, un hommage. La réconciliation recherchée ne sera durable que si elle est bâtie sur la vérité de l'histoire et sur la reconnaissance et l'estime des différences que l'on essaie de cacher pour en faire un mythe et l'exploiter comme il faut que les générations à venir sachent la vérité de leur histoire, y compris ses points les plus sombres et celle des souffrances et des morts laissés dans l'oubli». MINANI Jean Chrysostome, La vérité et l'amour : un défi pour la réconciliation d'un peuple divisé. Le cas du Burundi, Ed. Presses Lavigerie, Bujumbura, 2008, 270 p. 2) «Sans mémoire, nous ne savons pas qui nous sommes. Sans mémoire, nous divaguons sans savoir où nous allons. Sans mémoire, il n'y a pas d'identité» AGUIRRE, L.P., Mémoire, justice et pardon in Spiritus n° 35135, mai 1994, «On peut faire taire les vivants, mais on ne peut pas étouffer la voix des morts», Chanoine PICCARD, Lettre ouverte au Président Michel Micombero, Bujumbura, 15 mai 1972 4) «Qui revendiquera la liberté des souffrances et des espérances passées ? Qui revendiquera aux défunts des morts ? Qui sensibilisera la conscience pour l'exigence inaltérable de justice ?» METZ J.B., La foi dans l'histoire et dans la société, Ed. du Cerf, Paris, 1999 5) «Avant tout, la réconciliation n'est pas une paix présumée. Elle ne peut être obtenue en supprimant ou en gommant les souvenirs d'une histoire de douleur et de souffrances et en déclarant que d'ordinaire tout sera en paix. On essaie alors d'évacuer de la vue et de la mémoire une histoire douloureuse et difficile, espérant ainsi offrir à toutes les parties un nouveau départ. Souvent, les victimes de cette histoire sont exhortées à pratiquer un «pardon» chrétien. Comme on s'attend, cette version de la réconciliation est souvent proposée par ceux qui sont les auteurs de la violence, ou par ceux qui craignent que le souvenir du passé ne provoque de nouvelles violences. Au lieu d'établir la paix, on banalise la souffrance des victimes. Cela revient à dire que les épreuves n'ont pas d'importance, et que les victimes comptent pour rien. En oubliant les souffrances avec tant de hâte, on oublie les victimes, et les causes des souffrances ne sont jamais dévoilées ou affrontées» SCHREITER R. Exigences évangéliques et don de Dieu, in Spiritus n° 35135, mai 1994, p. 214